

RAPPORT D'ACTIVITÉ

intégrer soutenir loger secourir réconforter
écouter repérer protéger héberger agir
2024 assister héberger insérer épauler
soigner accompagner orienter accueillir



Au cours de l'année 2024, les membres du conseil d'administration se sont réunis très régulièrement, ensemble ou dans le cadre de groupes de travail, en présence de l'équipe de direction et de chefs de service invités, pour réfléchir, échanger et prendre des décisions relatives à l'activité et aux perspectives de l'association dans ses missions de service public, contre les différentes formes de précarité et d'exclusion qui rongent notre société.

Ces échanges s'imposaient dans un contexte d'évolution permanente des métiers du travail social et de crise profonde des finances publiques, aux impacts très lourds pour les personnels.

Le rapport d'activité présente les résultats et les difficultés des actions menées l'an dernier par les équipes du Pont en faveur des milliers de personnes accompagnées dans les domaines de l'hébergement, du logement, de la santé, de l'insertion par l'activité économique, de l'accueil des demandeurs d'asile et déplacés ukrainiens, des majeurs sous protection judiciaire...

Le conseil d'administration dans ses démarches auprès des autorités, des administrations de l'État et du département a soutenu les efforts déterminés du directeur général, valorisé les acquis de notre travail social, protesté contre les réductions budgétaires conséquentes notamment pour les financements du CADA et de l'HUDA... Ces démarches se sont poursuivies en ce début d'année 2025 d'autant plus que l'ASLL fait l'objet aussi de réductions lourdes. Cette situation est particulièrement préjudiciable à nos salariés mais aussi aux plus précaires. Nous l'avons exprimé avec force et insistance au préfet, au directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités et aux élus départementaux.

Le Pont s'est engagé au cours de l'année écoulée sur des actions innovantes soutenues par le conseil d'administration : la pair-aidance, la réduction des risques en matière de consommation d'alcool, la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) pour la prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux, la démarche qualité, un contrôle de gestion renforcé...

Il faut évidemment citer les préoccupations constantes du conseil d'administration concernant le recrutement, la formation, le dialogue social, la rémunération des salariés, dont 33 ont été honorés par la remise de la Médaille du Travail à l'automne 2024. Une politique de construction immobilière volontariste permet d'améliorer les conditions de travail et d'accueil sur les territoires.

L'année 2024 a été marquée par l'adoption à l'automne d'un nouveau projet associatif pour les années à venir qui rappelle notre identité, nos valeurs, le contexte social, administratif et financier dans lequel nous nous inscrivons. Ce document stratégique préparé et adopté par le conseil d'administration a été précédé d'une large concertation avec l'équipe de direction, l'encadrement, les salariés, les représentants du personnel. Nous sommes allés le présenter individuellement au préfet et aux principaux élus des villes du département qui l'ont accueilli très favorablement.

En 2024, nous avons été touchés par le deuil de deux membres très engagés du conseil d'administration.

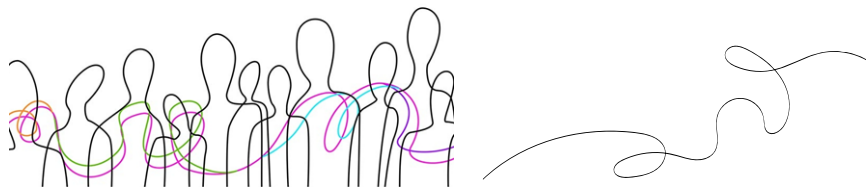
En mai décédait mon prédécesseur Bernard Gouhot, dynamique président du Pont pendant une dizaine d'années, ancien directeur général du Prado de Bourgogne.

En novembre nous quittait à son tour Gaëtan Monchovet, trésorier de l'association, chef d'entreprise, qui depuis des années nous présentait lors de chaque assemblée générale le budget.

Ces événements nous ont profondément attristés et nous devons à nos amis une grande reconnaissance pour le temps et l'expertise qu'ils nous ont apportés. Leur attention aux hommes et aux femmes impliqués dans le travail social, leur sensibilité au scandale de la pauvreté, leur ouverture aux plus démunis resteront gravées dans nos mémoires et nos cœurs.



M. Jean-Amédée LATHOUD
Président



Comme le note le président dans son rapport moral, l'année 2024 a été marquée par des restrictions budgétaires en particulier sur les politiques de l'asile mais aussi des incertitudes sur la pérennité des financements du Conseil Départemental en 2025.

L'Équipe Mobile en Milieu Rural du chalonnais s'est étoffée avec la création d'un poste supplémentaire de travailleur social et d'un poste de psychologue financés par la DRDFE. Nous avons répondu à un appel à projet innovant, proposant une maraude numérique auprès des personnes en situation de prostitution, et avons obtenu le renouvellement de notre agrément préfectoral, nous permettant d'accompagner ce public.

Le Service Intégré de Coordination Emploi Formation (SICEF), créé en 2022, a continué de se développer, avec deux professionnelles dédiées à renforcer les partenariats avec les entreprises et les dispositifs d'emploi.

Parallèlement, les Appartements de Coordination Thérapeutiques (ACT) "hors les murs" ont vu leur capacité d'accueil augmenter, passant de quatre à onze places, offrant un accompagnement médico-social sur le lieu de vie des personnes atteintes de pathologies chroniques.

Cependant, 2024 a également été l'année de la fermeture du SAS Ukraine au Creusot, un lieu d'hébergement temporaire pour les personnes ukrainiennes déplacées. Cette décision, prise par Monsieur le Préfet à la suite de la baisse des ménages accueillies, a nécessité la réorientation des personnes restantes vers divers dispositifs de logement ou d'hébergement.

La baisse des financements pour l'asile annoncée en fin d'année a conduit à la suppression de 47 places d'hébergement d'urgence, impactant profondément le fonctionnement de nos services. Nous avons dû nous séparer de plusieurs postes, y compris ceux de psychologues, essentiels pour soutenir les migrants en souffrance psychique.

En septembre, nous avons réalisé la 1^{ère} évaluation qualité des établissements de l'association, à savoir celle des LHSS de Mâcon. Cette nouvelle procédure oblige les gestionnaires de structures sociales et médico-sociales à effectuer tous les cinq ans une évaluation qualité à partir du référentiel de la HAS (Haute Autorité de Santé) comportant 157 critères. Celles-ci sont réalisées par un organisme indépendant accrédité.

Le rapport met en lumière un accompagnement bienveillant et inclusif, tout en soulignant des lacunes en matière de traçabilité des politiques de prévention de la maltraitance.

En matière de ressources humaines, les salariés du secteur social "oubliés du SEGUR" (professionnels des services généraux, administratifs et de direction) bénéficient de la prime SEGUR à la suite de l'agrément ministériel de l'accord de branche en juin 2024. Pourtant, le financement de cette prime n'est pas assuré à ce jour sur tous les services de l'association.

Nous avons renforcé les fonctions transversales avec la création d'un poste de responsable achat et RSE. Celui-ci a pour mission d'optimiser les dépenses, le nombre de fournisseurs et venir en appui à l'ensemble des cadres sur les achats des différentes fournitures.

Dans le cadre de l'amélioration continue des accompagnements des personnes, nous avons recruté une directrice qualité. Celle-ci a pour mission au sein de l'association de mettre en œuvre une démarche de valorisation et d'amélioration des outils et des pratiques des professionnels au service des personnes accueillies pour garantir et faire progresser la qualité et la sécurité de leur accueil et de leur accompagnement.

Enfin, l'association a poursuivi son engagement en matière d'insertion professionnelle, accueillant apprentis et stagiaires, et célébrant l'engagement de ses salariés lors de la première cérémonie des médailles du travail.

Ainsi, malgré les défis, 2024 a été une année de résilience et d'innovation, où chaque initiative a été guidée par la volonté d'améliorer la qualité de vie et l'inclusion des personnes accompagnées.



M. Gilles VULIN
Directeur Général

Un projet associatif 2024-2028 pour contribuer à remettre "l'homme debout"

Aller vers les personnes

en respectant leur intégrité, en prenant en compte leurs besoins particuliers et faire avec elles



en Saône et Loire

Être opérateur social

chargé de missions de service public confiées par l'État ou les collectivités

Faire vivre le projet associatif au travers de nos missions

En 2024, l'association Le Pont a souhaité actualiser son projet associatif pour prendre en compte la diversification de son engagement et de ses moyens ainsi que l'évolution de la précarité sociale et des politiques publiques.

Le projet associatif 2024-2028 s'ancre dans les valeurs républicaines et dans des principes que l'association désire affirmer : la reconnaissance des droits fondamentaux de tout individu, l'accueil permanent et inconditionnel, la non discrimination, la valorisation des capacités de chacun et de ses facultés d'autonomie.

Répondre à l'urgence 	Héberger - réinsérer
Insérer par l'emploi 	Accompagner vers les soins
Accompagner la personne 	Accueillir les demandeurs d'asile et réfugiés

Le Pont s'est fixé trois orientations prioritaires :

- L'amélioration continue de la qualité des services rendus aux personnes accompagnées,
- L'évolution de la gouvernance et le souhait d'associer davantage la société civile, les salariés, les personnes accompagnées et les bénévoles aux enjeux sociaux, environnementaux, économiques et éthiques de l'association,
- Le développement de son réseau et des parties prenantes (bénévoles, mécénat d'entreprise...).

La RSE pour concilier nos missions avec une gestion responsable et durable

Depuis 2020, l'association s'est engagée dans une démarche de **Responsabilité Sociétale des Entreprises**.

Consciente des enjeux mondiaux et locaux, l'association souhaite renforcer son engagement territorial et réduire son impact environnemental.

La démarche est inscrite dans les priorités 2024-2028 du projet associatif.

Un mouvement éco-responsable structuré et collectivement engagé

Afin de développer sa stratégie RSE, l'association Le Pont s'est doté en 2024 d'un responsable achat et RSE. 22 référents soutiennent également cette démarche dans les différents services. Ils ont pour rôle de promouvoir la RSE, sensibiliser l'ensemble des professionnels aux actions poursuivies, favoriser le développement de bonnes pratiques et valoriser les initiatives. Fin 2024, une enquête a été lancée auprès des salariés de tous les services pour mieux connaître les usages en matière de tri des déchets et identifier leurs besoins.



Le vélo électrique, pour se déplacer facilement en ville auprès des publics accompagnés

Depuis 2024, l'association propose à ses salariés une flotte de 5 vélos électriques pour leurs déplacements professionnels. Participant de la diminution de notre empreinte carbone, l'utilisation du vélo est aussi plus économique et plus sain. Le vélo réduit également le stress lié aux déplacements quotidiens et favorise le bien-être au travail. Pour l'un de nos salariés, usager du vélo électrique, la mobilité douce présente tous les avantages, notamment sur des trajets courts : "Pour moi c'est un plus car notre site est situé de l'autre côté de la Saône. Il faut traverser un pont et il y a souvent de l'attente. Donc en vélo je gagne du temps et le stationnement est aussi grandement facilité. De plus le fait d'être en plein air m'aère et me mets en forme car je fais un peu d'exercice".

Jean-Luc - salarié

Notre plan d'action



AXE n° 1 : Le développement local

- Développer la synergie entre l'association, les Structures de l'Insertion par l'Activité Économique et les entreprises locales,
- Inscrire chaque service sur son territoire avec un réseau de partenariat.

AXE n° 2 : L'environnement

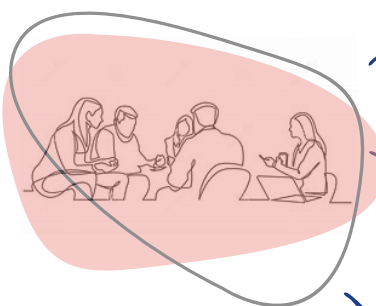
- Renforcer les bonnes pratiques environnementales,
- Gérer de façon responsable le patrimoine et l'immobilier,
- Évaluer nos consommations et nos économies d'énergie.



Une double organisation, par territoires et par missions

Le conseil d'administration, composé de 15 membres bénévoles élus par l'assemblée générale, définit les orientations dans le cadre du budget voté par cette assemblée. Il constitue aussi un lieu de débat ouvert sur tout sujet pouvant impacter la vie de l'association, la situation des salariés et la prise en charge des usagers.

Directeur Général



Services supports

Administration et finances

16 salariés dont :

- 1 directeur
- 1 responsable achat et RSE
- 1 contrôleur de gestion

Ressources humaines

6 salariés dont :

- 1 directrice
- 1 responsable paie

Services généraux

1 chef de service

Qualité

1 directrice

Directions territoriales

Territoire Est

62 salariés dont :

- 1 directrice territoriale
- 4 chefs de service

Territoire Sud

67 salariés dont :

- 1 directrice territoriale
- 5 chefs de service

Territoire Ouest

48 salariés dont :

- 1 directrice territoriale
- 2 chefs de service

Territoire Nord

52 salariés dont :

- 1 directrice territoriale
- 4 chefs de service

Pôle Insertion par l'Activité Économique

Eco'Cook et Eco'Sol

75 salariés dont :

- 1 directrice
- 14 salariés permanents
- 60 salariés CDDI

Le Pont a fait le choix

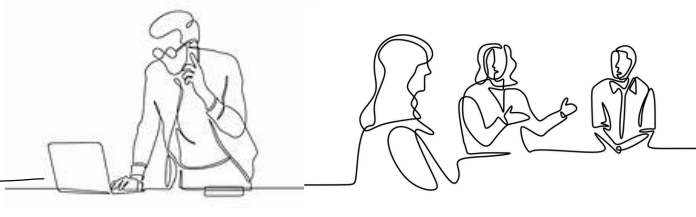
- De conforter sa participation aux différents territoires de la Saône-et-Loire par un découpage géographique de ses activités,
- Et aussi de garantir une expertise sur les dispositifs qu'il développe en confiant à chacun de ses cadres opérationnels des compétences transversales et départementales.

343
salariés

Le Pont, fort de ses 343 salariés, s'appuie sur les compétences de ses professionnels afin de pouvoir accompagner les personnes en grande vulnérabilité.

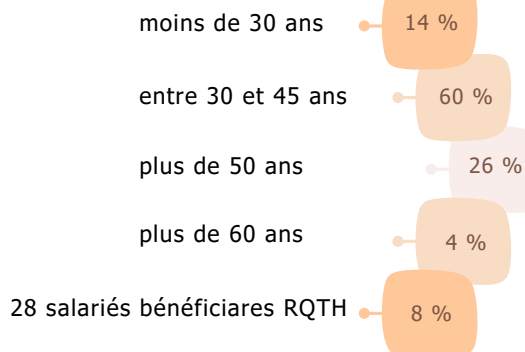
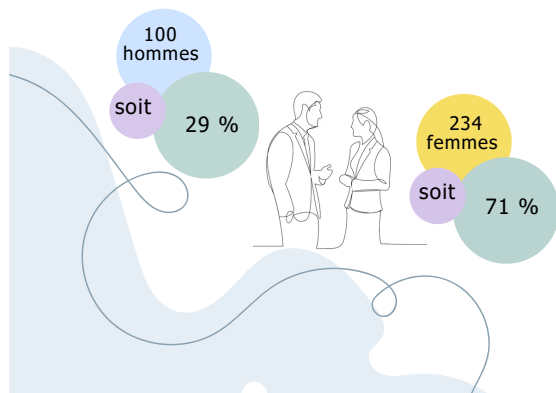
Dans chaque service, sont présents des professionnels engagés et reconnus par l'ensemble des partenaires qui œuvrent pour l'accompagnement social, les soins, l'amélioration de la vie quotidienne et des conditions matérielles et la sécurité.

L'organisation du Pont est également rendue possible grâce à sa direction et ses fonctions supports (administratif, finance et comptabilité, ressources humaines, achats et RSE, moyens généraux et patrimoine, qualité).



Des ressources humaines capables d'apporter des réponses adaptées aux besoins

Au 31 décembre 2024, l'association comptait 343 salariés (347 en 2023), soit une diminution de 1,15 % par rapport à 2023, pour 303,96 ETP (308,08 ETP en 2023).



Suite à un accord d'entreprise, la première cérémonie des **médailles du travail** de l'association s'est tenue le 2 décembre 2024, réunissant 23 médaillés et une centaine de participants.

3 salariés ayant plus de 30 ans d'ancienneté au sein de l'association et 20 ayant plus de 20 ans d'ancienneté ont été mis à l'honneur, au cours d'un après-midi festif et convivial.

Félicitations et merci à nos médaillés pour leur engagement et leur fidélité !



2 journées d'intégration en 2024

Pour la première fois de l'histoire de l'association, 27 salariés ont participé aux deux journées d'intégration de 2024, avec une présentation institutionnelle le matin et des activités de cohésion l'après-midi. Face au succès de ces journées, il a été décidé de reconduire l'opération en 2025.

Nous souhaitons à nouveau la bienvenue à nos nouveaux collaborateurs !

Accroître la richesse des compétences

Les entretiens annuels et professionnels, ainsi que les échanges en équipe ont permis de prioriser les formations 2024 : pouvoir d'agir, conduites addictives, refus de soin, violences intrafamiliales, premiers secours en santé mentale, Excel ...

Le Pont a déployé des formations accessibles à l'ensemble des salariés pour leur permettre de progresser tout au long de l'année.



250 salariés permanents

7 316 heures

98 formations

39 CDDI

441 heures

Investir dans les ressources humaines de demain

Le Pont s'engage dans la formation des futurs professionnels du travail social et médical notamment. Cette ouverture aux écoles et universités participe à la réflexion sur les pratiques professionnelles dans les services.

En 2024, ont été accueillis :

- 4 apprentis,
- 5 stagiaires gratifiés,
- 31 stagiaires non gratifiés.



Des bénévoles qui agissent au quotidien

Témoignages



"J'ai décidé de participer en tant que bénévole dans les équipes du SAMU social de Mâcon, pour les maraudes de nuit (période hivernale) et de jour (période estivale). L'action d'accompagnement auprès des personnes de la rue est une aventure humaine, d'une immense richesse. Les bénévoles sont en équipe avec les travailleurs sociaux. Cela permet un partage fort, aussi bien avec ceux que nous rencontrons et entre nous."

Affronter la misère en face n'est pas facile, et la solidarité établie entre le travailleur social permanent et le bénévole permet de nous rendre plus forts, plus efficaces, pour mieux accompagner les personnes qui vivent à la rue et les soutenir."

Jérôme - bénévole SAMU SOCIAL

"Après mon départ à la retraite, j'ai décidé de faire du bénévolat afin d'occuper un peu de mon temps libre et garder un lien social. Mes missions chez Eco'Cook sont principalement la vente à la CAF, l'OPAC et à l'entreprise Massily, où l'on échange avec les clients. Je fais aussi de la confiture, j'aide au tri et au rangement de la ramasse. Faire du bénévolat me permet de rencontrer des belles personnes avec lesquelles nous échangeons et partageons nos compétences. Le bénévolat m'apporte une certaine satisfaction dans la vie courante et c'est avec plaisir que je le fais."

Antoinette - bénévole Eco'Cook

"Un voyage d'enseignement et de partage. Un engagement qui perdure. Un enrichissement mutuel..."

Sylvie - bénévole Français Langue Étrangère à Tournus

"Depuis quand êtes-vous bénévole à l'association ? depuis 2015, d'abord à Lutiléa puis au Pont."

Qu'est-ce qui vous motive à l'enseignement du FLE auprès d'adultes ? aider les autres en donnant du temps, apporter des connaissances en langue française, partager un moment convivial et utile pour les apprenants.

Comment se passe votre mission ?

Je préfère travailler avec un groupe pour mettre en place des échanges, des apprentissages par les jeux. J'aime rechercher des idées d'activités pour varier les séances. Le départ des apprenants est un moment difficile même si j'essaie au maximum de ne pas trop m'attacher. La plupart des apprenants sont très motivés pour apprendre et ça me donne satisfaction. Leur progression est pour moi une reconnaissance du travail accompli auprès d'eux."

Marie Claire - bénévole Français Langue Étrangère à Mâcon

Le Pont accueille les bénévoles avec leurs compétences et leurs envies d'engagement.

Les missions proposées, à l'exception du travail social qui relève de l'intervention de professionnels, sont diverses.

Sur les secteurs de

Mâcon, Cluny, Tournus, Montceau, Chalon, Le Creusot

Nos bénévoles



91
bénévoles
en 2024

IAE (Eco'Sol et Eco'Cook) :

aide dans les ateliers de tri -
réparation, collectes alimentaires...



Asile (FLE CADA) :

enseignement de la
langue française



Urgence (Samu Social et AJ) :

maraudes, soutien aux équipes

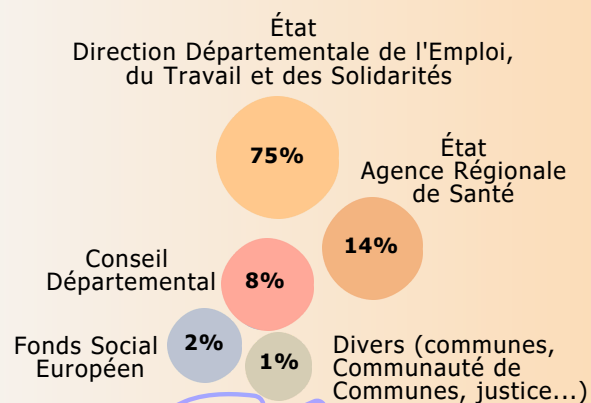


Nos moyens financiers et matériels



Pour répondre à la mission d'héberger et de loger, Le Pont gère un parc de 631 logements répartis sur 33 communes de la Saône-et-Loire. Au sein des 8 établissements et 18 services de l'association Le Pont, 16 agents techniques ont réalisé plus de 5000 interventions afin de maintenir en état le parc immobilier et proposer des logements dignes aux personnes accompagnées.

SUBVENTIONS TOTALES : 20 800 000 €



RECETTES ACI : 581 749 €

ECO'SOL

429 439 €

ECO'COOK

152 310 €

Territoire NORD : 196 logements

- 153 en location auprès de bailleurs privé/public
- 43 en propriété par la SCI LE PONT

5 locaux professionnels :

- 2 en location auprès de bailleurs privé/public
- 3 en propriété par la SCI LE PONT

Territoire EST : 183 logements

- 179 en location auprès de bailleurs privé/public
- 4 en propriété par la SCI LE PONT

6 locaux professionnels :

- 4 en location auprès de bailleurs privé/public
- 2 en propriété par la SCI LE PONT

Territoire OUEST : 104 logements

- 104 en location auprès de bailleurs privé/public

3 locaux professionnels :

- 1 en location auprès de bailleurs privé/public
- 2 en propriété par la SCI LE PONT

Territoire SUD : 148 logements

- 109 en location auprès de bailleurs privé/public
- 39 en propriété par la SCI LE PONT

10 locaux professionnels :

- 4 en location auprès de bailleurs privé/public
- 6 en propriété par la SCI LE PONT

631 logements



Les femmes et les hommes accompagnés par le Pont

Femmes et hommes seuls en errance, parfois très malades, jeunes déracinés, familles en situation de précarité, femmes victimes de violences, personnes sous protection judiciaire...

Les personnes accompagnées par les services du Pont sont là parce qu'elles ont connu des ruptures, des violences, des parcours traumatiques. Mais la conviction du Pont est de les accueillir comme elles sont, au-delà de leur apparence, de leurs croyances, de leurs différences et de les accompagner à leur rythme, dans la dignité, en respectant leur choix et en s'appuyant sur leurs compétences tout en cherchant à accroître leur autonomie.

En quelques chiffres :

3 213 personnes sorties

hors EMP, Accueil de Jour, SIAO

3 592 personnes entrées

hors EMP, Accueil de Jour, SIAO

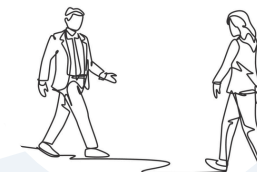
- 78 % de personnes isolées
- 7 % de couples sans enfant
- 6 % de couples avec enfant(s)
- 9 % de familles mono-parentales

- 12 % de personnes ayant moins de 18 ans
- 11 % de personnes ayant entre 18 et 24 ans
- 70 % de personnes ayant entre 25 et 65 ans
- 7 % de personnes ayant plus de 65 ans

64 % d'hommes
36 % de femmes

900
enfants
mineurs

10 362
personnes
accompagnées



Témoignages

"L'association Le Pont m'a permis de retrouver un rythme quotidien dans mon travail, de surmonter ma timidité et renforcer ma confiance en soi. L'équipe d'encadrants m'a aidé à gagner en autonomie. J'ai eu l'occasion de réaliser un stage dans un autre service de l'association, suivi d'un CDD et d'obtenir mes permis CACES".

Olivier - salarié en insertion à Eco'Cook



"J'ai participé à une action collective dans le cadre de la "Semaine d'Information sur la Santé Mentale". La séance autour de l'écrit, m'a permis de réactiver mes sources d'écriture, sources qui se traduisent par une énergie de création où chaque mot a sens et une puissance de transmission. Oui écrire. Écrire simplement en laissant tourner les mots. Qu'ils soient blancs, jaunes ou verts mais qu'ils viennent de nous. Merci pour ce cadeau".

Mohammed - accompagné dans le cadre de l'ASLL

"Je m'appelle Henry, je suis accompagné à l'association Le Pont avec ma femme et mes enfants.

Au niveau de l'association, c'est un bon travail que vous avez fait.

Les accompagnements, les aides, les suivis, tout a été bien pour nous.

Le logement est parfait car il y a vraiment tout l'essentiel. Même les quatre étages sans ascenseur ne pose pas de problème quand le logement est bien au final.

L'accompagnement social répond à mes besoins. Par exemple, pour ma demande d'asile, l'assistante sociale a pris le temps de nous aider et a répondu à toutes nos questions et nos angoisses. Les documents ont été traduits quand nous avons demandé.

Je retiens aussi l'accueil de la dame au secrétariat et les autres personnes sympathiques et chaleureuses.

Je suis venu à la fête de Noël avec ma famille. Ethan, notre fils a beaucoup aimé le spectacle et nous avons apprécié la réception avec le goûter. En plus, Ethan a eu un cadeau. C'était un beau moment en famille.

J'ai oublié de parler des aides financières que vous donnez qui nous aident à subvenir à nos besoins essentiels surtout quand nous sommes arrivés.

Ma femme et moi remercions l'association pour tous les accompagnements médicaux par exemple au CHU de Dijon pour notre fils et aussi les accompagnements durant la grossesse de ma femme qui était angoissante pour nous.

J'ai jamais connu cela ailleurs".

Henri - résident à l'HUDA

"Votre gentillesse m'a beaucoup touchée et c'est grâce à vous que j'ai réappris à refaire Noël".

Patricia - accompagnée dans le cadre de l'ASLL

Mon parcours depuis mon arrivée au CHRS:

"J'ai été accueilli par des éducateurs qui m'ont remis les clefs d'un logement, un souffle pour moi qui n'y croyais plus au bout d'un an d'attente.

Ça a été un tremplin pour moi, avec un bon accompagnement, des éducateurs qui m'ont soutenu jusqu'au bout.

Mais le plus dur pour moi c'était l'alcool, ma plus grosse addiction, jusqu'au jour où j'ai décidé d'arrêter et ça a changé toute ma vie !

J'ai eu mon appartement peu de temps après et j'en suis ravi.

Maintenant je consacre un peu de mon temps comme bénévole pour le SAMU SOCIAL pour apporter du réconfort aux gens de la rue que l'on a tendance à oublier...

Pour moi le CHRS m'a apporté une seconde chance et je les remercierai toujours. Je crois que si on a la volonté on peut s'en sortir, quand je me regarde maintenant, je suis fier de moi et de ce que j'ai réussi grâce à cet accompagnement du CHRS".



Michaël - ex résident au CHRS



"J'étais très content pour la journée des réfugiés, j'ai fait des rencontres de gens que je n'ai jamais rencontrés, des assistants sociaux qui sont très ouverts envers nous, qui nous ont accompagnés, qui étaient sympas envers nous. C'était le jour où j'ai reçu mon statut de réfugié donc c'est le jour inoubliable pour moi donc vraiment je suis très heureux pour cette journée. J'ai fait des connaissances avec qui jusqu'à présent j'ai gardé le contact avec eux.

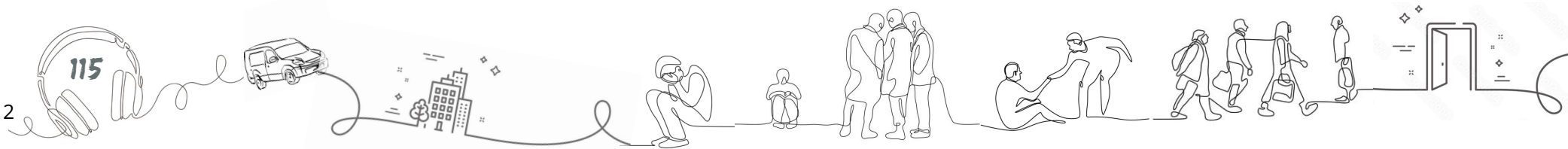
Je suis très heureux d'avoir rencontré l'association, d'avoir fait connaissance avec eux, de partager avec eux. Ils étaient là pour moi, ils m'ont aidé à m'intégrer en France et à connaître beaucoup de choses en France ; c'est grâce à eux que je suis intégré ici en France".

Amague - résident au CADA

5 977
personnes
accompagnées

ASSOCIATION LE PONT

115	Coordination Urgence/115 : 1 896 personnes accompagnées Informar sur les hébergements d'urgence, les accueils de jour, l'aide alimentaire et les services sociaux. Évaluer l'urgence des situations et notamment le degré de vulnérabilité. Proposer une aide immédiate notamment en termes d'orientation sur un hébergement et tenir à jour les disponibilités en matière d'accueil dans le département.
AJ	Accueil de Jour Louhans et Mâcon : 548 personnes accompagnées Accueillir des personnes sans domicile et/ou en grandes difficultés autour de services de première nécessité (douches, repas, buanderie). Offrir une écoute et orienter par une évaluation sociale.
EMP	Équipe Mobile Précarité : 184 personnes accompagnées Se rendre au plus proche des personnes sans domicile stable, les plus éloignées et invisibles, en habitat précaire ou en situation d'incurie afin de repérer des besoins spécifiques et initier un éventuel changement dans la vie de la personne.
HU	Hébergement d'Urgence : 314 personnes accompagnées Accueillir et mettre à l'abri un public en demande d'hébergement d'urgence pour permettre l'évaluation sociale et l'ouverture des droits premiers, dans l'attente d'une réorientation adaptée par le biais du SIAO ou d'un accès direct au logement autonome.
SAMU	Samu Social : 156 personnes accompagnées Effectuer des maraudes en ville à Mâcon du 1er novembre au 31 mars par une équipe mobile. Aller à la rencontre des personnes sans domicile, afin de créer du lien social, de distribuer des soupes chaudes, du café ou des couvertures, de mettre en contact avec le 115 et de faciliter l'accès aux dispositifs de la veille sociale, si une demande d'accompagnement est sollicitée.
SAO	Service d'Accueil et d'Orientation : 1 031 personnes accompagnées Accompagner des personnes sans abri ou risquant de l'être (accès aux droits, au logement...). Évaluer la situation et orienter vers une solution adaptée.
SIAO	Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation : 1 848 personnes accompagnées Simplifier les démarches d'accès à l'hébergement et au logement, traiter avec équité les demandes, coordonner les différents acteurs de la veille sociale et de l'accès au logement et contribuer à la mise en place d'un observatoire local. Le SIAO est une mise en réseau du dispositif d'accueil, d'hébergement, d'insertion et d'accès au logement des personnes sans-abri ou risquant de l'être.



Héberger - Loger - Réinsérer

1 957
personnes
accompagnées



71
personnes
accompagnées
sur l'hébergement
insertion
hors CHRS

ASSOCIATION LE PONT

ASLL

Accompagnement Social Lié au Logement : 617 ménages accompagnés

Aider les ménages n'ayant pas une autonomie suffisante pour accéder à un logement ou s'y maintenir.

AVDL

Accompagnement Vers et Dans le Logement : 439 personnes accompagnées

Favoriser les sorties de structures d'hébergement et de logement temporaires et proposer un accompagnement adapté. Prévenir les risques d'expulsion des ménages en difficulté.

CHRS

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (urgence et insertion) : 438 personnes accompagnées

Proposer un accompagnement à toute personne majeure (seule ou en couple, accompagnée ou non d'enfants) qui rencontre de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion, en vue d'accéder ou de retrouver une autonomie personnelle et sociale. L'accueil en CHRS est une solution temporaire.

IML

Intermédiation Locative : 107 personnes accompagnées

Faciliter l'accès au logement de droit commun par une sous-location en vue d'un glissement de bail.

LOJ'IN

Loj'In : 19 personnes accompagnées *

Accompagner les jeunes de 18 à 25 ans, ayant eu un parcours à l'Aide Sociale à l'Enfance, pour faciliter l'accès au logement et favoriser l'insertion sociale et professionnelle.

PF.RA

Pensions de Famille / Résidence Accueil : 92 personnes accompagnées

Accueillir sans condition de durée des personnes dont la situation sociale et psychologique rend difficile l'accès à un logement ordinaire.

SARS

Service d'Accompagnement et de Réinsertion Sociale : 245 personnes accompagnées

Reconstruire un projet social avec toute personne en grande difficulté, pour essayer de la maintenir dans son environnement et ainsi éviter le déracinement et la rupture des liens sociaux.

* Dans le cadre du programme FSE + et avec le soutien financier de l'Union Européenne.



113
salariés
en contrat
d'insertion

ASSOCIATION LE PONT

ECO'SOL

Atelier Chantier d'Insertion Eco'Sol * : 83 personnes accompagnées

Accompagner vers l'emploi durable des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle en alliant l'accompagnement socio-professionnel et production économique via :

- **les Ressourceries** qui agissent en faveur du réemploi d'objets collectés voués aux déchets (vêtements, meubles, électroménager, livres, jouets, vaisselle...),
- **la Repasserie** qui offre un service de repassage et petite couture à destination des particuliers.

ECO'COOK

Atelier Chantier d'Insertion Eco'Cook * : 30 personnes accompagnées

Accompagner vers l'emploi durable des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle en alliant l'accompagnement socio-professionnel et production économique via :

La conserverie alimentaire qui est une cuisine professionnelle luttant contre le gaspillage alimentaire par la transformation en plats cuisinés, sous forme de bocaux frais et appertisés, des surplus alimentaires collectés auprès des différents acteurs locaux, notamment des Grandes et Moyennes Surfaces.

SICEF

Service Intégré de Coordination de l'Emploi et de la Formation

Développer le réseau des acteurs de l'emploi et de la formation et en faciliter la communication auprès des professionnels de l'association. Mettre en lien les offres et les demandes pour faciliter la fluidité du marché, en proposant des visites d'entreprises, des informations collectives...

Quand l'emploi est au service de la lutte contre le gaspillage

Les Ateliers Chantiers d'Insertion du Pont sont doublement vertueux : ils s'inscrivent dans une utilité sociale et une utilité environnementale en fondant leurs activités économiques sur la collecte des invendus alimentaires et la réduction des déchets en général.

À ECO'SOL :

- 320 455 kg de déchets collectés,
- 30 182 ventes de produits dans les 2 boutiques,
- 604 ventes en ligne, sur le site :

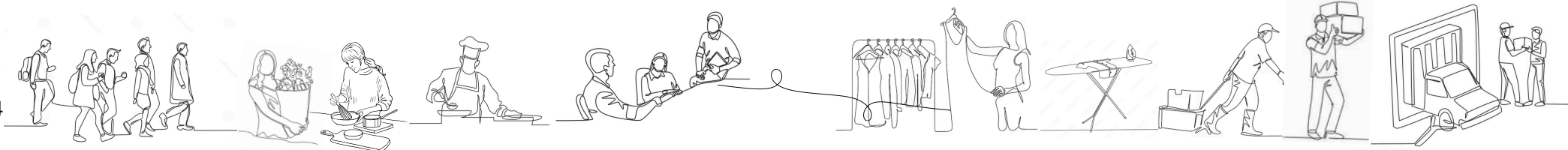
www.label-emmaus.co



À ECO'COOK :

- 77 tonnes d'aliments collectés et transformés en repas,
- 17 256 repas servis à l'accueil de jour et au CHRS de l'association,
- 3 210 soupes confectionnées pour les maraudeurs de Mâcon,
- 271 prestations extérieures auprès des partenaires locaux,
- 1 720 ventes dans la boutique d'Eco'Cook.

Une partie des dons est aussi redistribuée immédiatement auprès d'associations caritatives locales.



Accompagner vers les soins

606

personnes
accompagnées

ASSOCIATION LE PONT

ACT

Appartements de Coordination Thérapeutique : 6 personnes accompagnées

Accueillir et accompagner des personnes malades en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical.

ACTHM

Appartements de Coordination Thérapeutique Hors les Murs : 11 personnes accompagnées

Aller à la rencontre des personnes malades en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical.

AS

Agents de Santé : 302 personnes accompagnées

Permettre aux personnes en situation d'exclusion sociale de retrouver une santé optimale pouvant les aider à se réinsérer dans la vie socio-professionnelle, et les accompagner vers les soins individuellement.

LHSS

Lits Halte Soins Santé : 23 personnes accompagnées

Accueillir temporairement des personnes majeures, sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, dont la pathologie ou l'état général somatique ou psychique ne nécessite pas une prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée mais est incompatible avec la vie dans la rue.

LHSS M

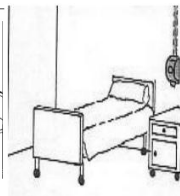
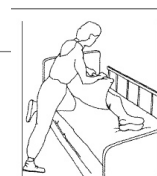
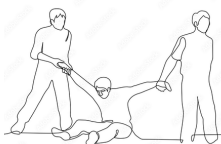
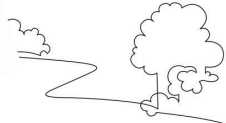
LHSS Mobile (Lits Halte Soin Santé) : 229 personnes accompagnées

Aller à la rencontre de personnes en situation de grande précarité ou de personnes très démunies, là où elles vivent, mettre en œuvre des modalités d'accompagnement dans une approche "d'aller-vers", quelle que soit leur situation administrative.

LAM

Lits d'Accueil Médicalisés : 35 personnes accompagnées

Accueillir des personnes majeures, atteintes de pathologies lourdes et/ou chroniques irréversibles, séquellaires ou handicapantes, pouvant générer une perte d'autonomie. Permettre à ces personnes de recevoir, en l'absence de domicile et dans l'impossibilité de prise en charge adaptée dans des structures de droit commun, des soins médicaux et paramédicaux ainsi qu'un accompagnement social adapté.



628
personnes
accompagnées

ASSOCIATION LE PONT

ASI

Appui Social Individualisé : 84 personnes accompagnées

Accompagner de façon globale et individualisée des jeunes de 18 à 25 ans en difficultés importantes d'insertion sociale et professionnelle.

CPCA

Centre de soins et de Prise en Charge des Auteurs : 47 personnes accompagnées

Accompagner des hommes ou des femmes auteurs de violences conjugales et familiales, orientés par la justice ou accueillis dans le cadre d'une démarche volontaire. Protéger les victimes, éloigner l'auteur du domicile conjugal, lutter contre la récidive, harmoniser le parcours d'accompagnement et assurer une veille après la prise en charge pendant 12 mois. Sur Mâcon, il s'agit essentiellement d'un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement psychologique individualisé, accessible 2 jours par semaine.

DJM

Dispositif Jeunes Majeurs : 50 personnes accompagnées *

Accueillir, héberger et accompagner vers l'autonomie des jeunes majeurs, arrivés mineurs non accompagnés en France et pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance jusqu'à leur majorité. Leur permettre de finir leur scolarité ou leur formation et d'accéder à la vie active et au logement autonome dans des conditions stables et durables.

SMJPM

Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs : 447 personnes accompagnées

Assurer les mesures de protection (sauvegardes de justice, curatelles renforcées ou simples et tutelles) prononcées par les juges de contentieux de la protection de Mâcon, Chalon-sur-Saône et Le Creusot sur l'ensemble du département de Saône-et-Loire. Une mesure de protection juridique peut s'appliquer à toute personne dans l'impossibilité de pourvoir seule à ses intérêts en raison d'une altération médicalement constatée, soit de ses facultés mentales, soit de ses facultés corporelles de nature à empêcher l'expression de sa volonté.

En juillet 2024, le SMJPM a envoyé à ses 450 majeurs protégés un questionnaire de satisfaction pour avoir leur avis sur le service et son fonctionnement. 120 ont répondu.

- 89 % estiment que le service est à leur écoute,
- 73 % pensent que les délais de réponse des professionnels à leur demande sont satisfaisants,
- 88 % disent être satisfaits de leur mesure de protection.

Mais les réponses révèlent aussi des points à améliorer et des envies. 30 % des personnes interrogées souhaiteraient notamment rencontrer et discuter avec d'autres personnes accompagnées par le SMJPM.

L'enquête s'inscrit pleinement dans une démarche de progrès et le service s'attèlera à mettre en place des actions visant à apporter des réponses aux besoins exprimés.



Accueillir les demandeurs d'asile et réfugiés

1 010
personnes
accompagnées

ASSOCIATION LE PONT

ASC

Atelier des Savoirs Culinaires : 52 personnes accompagnées

Participer à l'inclusion professionnelle des publics Bénéficiaires d'une Protection Internationale par la France, sous la forme de 3 supports : permanences emploi individualisées, ateliers collectifs, brigade cuisine spécifique BPI.

CADA

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile : 524 personnes accompagnées

Assurer l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement social, administratif et juridique des personnes durant toute la durée de la procédure de leur demande d'asile.

CPH

Centre Provisoire d'Hébergement : 80 personnes accompagnées

Accueillir, héberger et accompagner vers l'autonomie les publics qui ont obtenu une protection internationale (réfugiés ou bénéficiaires de protections subsidiaires), sortant des dispositifs dédiés de l'asile (CADA, HUDA, PRAHDA) et plus particulièrement en matière de santé, logement et insertion professionnelle, grâce à un travail sur la levée des freins (linguistiques, mobilité, formation...).

HUDA

Hébergement d'Urgence Demandeurs d'Asile : 228 personnes accompagnées

Héberger et accompagner les demandeurs d'asile, quelle que soit la procédure (procédure accélérée, procédure normale, Convention Dublin), orientés par le Dispositif National D'Accueil (DNA), géré par l'OFII.

UML BPI

Intermédiation Locative pour les BPI : 20 personnes accompagnées

Répondre aux besoins des personnes isolées sortant de dispositif dédiés après l'obtention d'une protection internationale en leur proposant une alternative au logement tout en proposant un accompagnement global. Le dispositif favorise l'autonomisation et propose des logements en colocation.

SAS ICR

SAS Ukraine : 106 personnes accompagnées

Héberger temporairement des ménages Ukrainiens déplacés et les aider à effectuer les démarches administratives nécessaires.



Les actions collectives, fondées sur le partenariat : un puissant levier d'insertion

Parce que Le Pont est un maillon dans le parcours des personnes qu'il accompagne, son action acquiert sa légitimité et sa force au sein d'un écosystème d'acteurs, que l'association mobilise, qu'elle coordonne et auquel elle contribue aussi. La richesse de la pluridisciplinarité partenariale conduit à trouver des solutions adaptées au plus près des besoins et souhaits des personnes accompagnées.

Si la relation individuelle entre l'usager et son référent social tient une place centrale, ce n'est pas sans compter sur la puissance des actions collectives où le partage, l'appui entre pairs, le pouvoir d'agir, la solidarité, la convivialité constituent des facteurs essentiels pour (re)trouver une place dans la société.

À ce titre, l'année 2024 a été marquée, encore une fois, par la mise en place d'un nombre important d'actions collectives, organisées le plus souvent avec le soutien des partenaires locaux.

Médiation animale

Le contact animal reste un support privilégié pour aborder les émotions et les ressentis. Cette relation favorise le lien et la relation à l'autre.

C'est pour cela que certains de nos résidents cohabitent avec des chiens, chats, lapins, poules...

Grâce à notre partenariat avec l'association SOLIVET, 40 chiens et chats ont été suivis, identifiés et/ou vaccinés.



Action "kit énergie"

En partenariat avec l'OPAC 71, deux appartements pédagogiques ont été équipés pour organiser des ateliers sur les bonnes pratiques énergétiques. Cette action a contribué à renforcer l'autonomie des ménages accompagnés, leur permettant ainsi de réduire leurs factures et de mieux gérer leur logement.



Code de la route

Une professionnelle anime en alternance avec d'autres professionnels de l'association un atelier une fois par semaine à destination des usagers des différents services. L'objectif est de permettre aux participants d'apprendre le vocabulaire spécifique au code de la route, faciliter leur apprentissage et maximiser la réussite à l'examen.



rdv de l'emploi



Vendanges

atelier d'écriture

visites culturelles

Job dating

Deux "job dating" ont été organisés sur Mâcon, à l'Accueil de Jour et sur le site Bon Rencontre, avec pour objectifs de :

- Faire connaître le potentiel d'employabilité du public sans domicile,
- Sensibiliser ce public à certains métiers par le biais notamment de l'utilisation d'un casque de réalité virtuelle à 360°.

À chaque séance, des offres d'emploi locales ont été proposées aux participants.



Démarche RDR-A : Réduction Des Risques Alcool

En partenariat avec Addictions France, l'association s'est engagée dans cette démarche dès 2020 sur différents sites et a poursuivi son déploiement en 2024. " Toute personne doit pouvoir accéder, lorsqu'elle le souhaite, à un accompagnement à la réduction des risques et dommages liés à ses consommations, aussi bien dans le maintien, dans la régulation, dans la diminution, ou bien dans l'arrêt de ses consommations, sans exclure aucune de ses quatre propositions."

Plusieurs actions collectives (brunch, barbecues, apéritifs, dégustations, ciné débat...) et divers ateliers (construction d'un container à cannettes, d'un casier mobile) sont mis en place régulièrement.



Ateliers cuisine et diététique

Des moments de convivialité sont organisés pour apprendre à cuisiner des aliments de qualité et de saison, sensibiliser sur l'anti-gaspillage, optimiser son budget, apporter des notions d'hygiène, partager un savoir-faire et ainsi rompre l'isolement.



Forêt comestible

Dans le cadre de la semaine de l'intégration en octobre 2024, l'association HUMANITY a organisé une visite de la forêt comestible à Montceau-les-Mines. Il s'agit d'un projet mené depuis un an avec des résidents du CADA / HUDA et la ville du Creusot.

Les demandeurs d'asile ont, avec l'aide du pépiniériste / permaculteur, planté des arbres et construit des aménagements sur une parcelle de terrain mise à disposition par la Ville de Montceau. Le soutien de la Fondation Véolia a permis l'achat des arbres et du matériel.



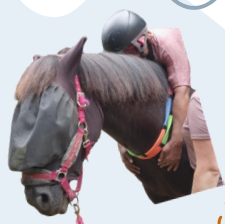
Ateliers bien-être et estime de soi

Ces actions collectives permettent à chaque individu de développer des compétences ainsi que son estime de soi et son autonomie et tendent à réduire l'isolement social dont souffrent beaucoup de personnes accompagnées.

Comme par exemple, des soins de relaxation et mise en beauté, peinture d'une fresque à l'occasion de la journée nationale des réfugiés...



sophrologie



équithérapie



randonnée sportive

café partenaires

Yoga



La géopolitique, le contexte politique et économique en France, les réalités sociales des territoires, les tensions sociétales sont des facteurs de pauvreté, d'exclusion et d'isolement. Les missions du Pont conduisent l'association à être un observateur de première ligne de ces difficultés croissantes pour les personnes les plus vulnérables.

L'accès au logement (d'abord) ralenti par la pénurie d'offre



La politique du logement d'abord donne la priorité au logement comme condition première à l'insertion et choisit de mettre en valeur les compétences des personnes. Elle vise à orienter rapidement les personnes sans-domicile ainsi que celles en difficultés d'accès ou de maintien dans le logement (expulsion locatives, sorties d'institutions, troubles psychiques...) vers un logement durable grâce à un accompagnement adapté, modulable et pluridisciplinaire.

Pour que la politique du logement d'abord fonctionne, il est nécessaire de mobiliser, voire produire un parc suffisant, développer des solutions de logement adapté, prévenir les ruptures et renforcer la prévention des expulsions, donner la priorité au logement dans l'orientation des personnes, renforcer l'accompagnement social vers et dans le logement et proposer des approches pluridisciplinaires et coordonnées. Par conséquent, cela a pour effet de désengorger et recentrer l'hébergement d'urgence sur ses missions premières d'accueil temporaire et inconditionnel.

Les services du Pont inscrivent pleinement leurs actions dans la politique du logement d'abord. Pour exemple, 2 indicateurs significatifs observés en 2024 :

- Le motif des expulsions locatives à l'entrée sur un dispositif d'urgence du Pont diminue,
- 20 % des personnes accompagnées par les SAO et le service d'Hébergement d'Urgence accèdent directement à un logement ordinaire ou adapté.

Mais les services du Pont peinent aussi à rendre effectif le cercle vertueux du logement d'abord en raison d'une offre de logements insuffisante. Sur certaines villes centres du département de la Saône-et-Loire, on constate des délais relativement longs d'attribution dans le parc public, générés par la pénurie de logements, en particulier sur les petites typologies (studios, T1 et T2) alors que la majorité des ménages accompagnés sur les dispositifs de la veille sociale Le Pont en Saône-et-Loire sont des personnes seules.

Ainsi la pénurie de logements entravent les activités d'accueil, d'hébergement et d'accès au logement de droit commun.

Le 31 mars 2022, l'État a publié une instruction relative aux missions des SIAO pour la mise en œuvre du service public de la rue au logement. L'objectif est d'aller plus loin dans le déploiement du logement d'abord afin de lutter contre le sans-abrisme. Dans ce cadre, le rôle du SIAO d'évaluation des situations et des souhaits des personnes et de mobilisation des ressources et parcours d'accompagnement les plus adaptés, est renforcé.



Le Pont est donc en première ligne pour mettre en place la politique du Logement d'abord en Saône-et-Loire et aussi pour observer les obstacles à son développement.

Les déserts médicaux agissent comme des accélérateurs sur les inégalités de santé



Les déserts médicaux exacerbent les inégalités de soin auxquelles sont particulièrement exposées les personnes en situation de vulnérabilité. Souffrant de pathologies chroniques (diabète, hypertension...) et/ou de troubles psychiques (dépression, anxiété...), elles sont en difficultés pour consulter un médecin de façon régulière. Ainsi, absence, retard, rupture de soins caractérisent le parcours des personnes précaires vivant de manière isolée, ce qui aggrave leur situation de santé.

La mission des agents de santé du Pont est révélatrice de ces difficultés. **Les 5 agents de santé de l'association ont parcouru en 2024 plus de 62 000 kms pour couvrir tout le département de la Saône-et-Loire et accompagner au plus près les personnes ayant une situation de santé dégradée.**

Les agents de santé du Pont répondent à plusieurs problématiques et parviennent à en atténuer leurs effets :

- Le manque de professionnels de santé : jouant un rôle de médiation, les agents de santé ont pris 1 600 rendez vous médicaux dont 385 auprès de médecins spécialistes (hors santé mentale),
- Le manque de mobilité des personnes accompagnées : sur 302 personnes accompagnées en 2024 par les agents de santé, 165 sont sans véhicule et seulement 27 utilisent les transports en commun,
- La précarité économique : 66 % des personnes accompagnées par les agents de santé sont bénéficiaires du RSA. Les professionnels témoignent aussi de l'augmentation caractérisée du coût de la vie pour ces publics ainsi que de la diminution de la prise en charge CPAM et MSA qui ont un impact sur l'adhésion au soin et la capacité des personnes à consulter et à suivre un traitement,
- La saturation des services de psychiatrie et la pénurie des professionnels combinée à une augmentation des traumatismes psycho-sociaux. Les 137 suivis en santé mentale facilités par les agents de santé sont insuffisants au regard des besoins réels des personnes,
- La digitalisation de l'accès aux soins et le non recours. L'illectronisme qui touche la majorité des personnes accompagnées par les agents de santé et la complexification des démarches administratives sont des obstacles majeurs pour l'accès à la santé.

Si les dispositifs médicaux sociaux comme les agents de santé jouent un rôle d'amortisseur, ils doivent continuer à être soutenu durablement pour contribuer à la dynamique visant à réduire les inégalités de santé.

La santé est loin d'être une simple question médicale ; elle se construit aussi en lien avec les questions sociales, culturelles et politiques.



L'accès à la santé et aux soins pour tous représente un enjeu éthique pour la société et de dignité pour les personnes accompagnées.



Les paradoxes de l'accueil des demandeurs d'asile et de l'insertion des bénéficiaires de la protection internationale



Le Pont propose 3 natures d'hébergement dans le cadre du Dispositif National d'Accueil (DNA) pour les demandeurs d'asile et réfugiés dans un lieu collectif situé au Creusot et en logements diffus sur l'ensemble du département :

- Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA)
- Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA)
- Centre Provisoire d'Hébergement (CPH)



L'année 2024 a été marquée par la réduction budgétaire nationale répercutée au niveau départemental et associatif à hauteur de 10 % du budget global des 3 dispositifs. L'association a impacté la totalité de cette diminution sur l'HUDA. Cela s'est traduit par la fermeture de 47 places et par la perte de plusieurs postes salariés.

La question de la fluidité des parcours est le leitmotiv des services de l'État sur l'ensemble du secteur social y compris sur le DNA. Les cahiers des charges précisent la durée de séjour mais le contexte général évolue et les exigences des services de l'État rencontrent des contradictions :

- Concernant les CADA et HUDA, les personnes déboutées doivent règlementairement quitter le dispositif sous 1 mois. À défaut, un Référé Mesure Utile (RMU) est mis en place de façon systématique et jugé par le tribunal administratif qui valide l'obligation de quitter les lieux sous peine de faire recours à la force publique. Il est rarement mis en place par les services de l'État (1 situation en 2024 sur 125 personnes déboutées en RMU).
- Pour les Bénéficiaires de la Protection Internationale (BPI), la loi prévoit un délai d'hébergement de 3 mois potentiellement renouvelable une fois via l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), le temps de trouver une solution adaptée à leurs vulnérabilités. En 2024, l'association a constaté que l'OFII ne renouvelait pas toutes les demandes de prolongation, ce qui place les BPI en présence indue (le fait de bénéficier d'un hébergement dans les structures du DNA sans pourtant remplir les conditions qui permet juridiquement d'en bénéficier). Pour autant, un logement adapté permettant au ménage de partir dignement et en sécurité, ne peut pas toujours être proposé dans les temps.
- L'association commence à observer les mêmes problématiques sur le CPH. Les BPI bénéficient de 9 mois de prise en charge avec une potentielle reconduction de 3 mois avant d'être considérés en présence indue. Toutefois, ces délais ne correspondent pas aux réalités actuelles de l'insertion (durée raisonnable d'apprentissage de la langue française, crise du logement, difficultés d'accès à l'emploi, illectronisme...).
- La collaboration avec le programme AGIR (Agir pour le Logement et l'Emploi des personnes Réfugiées) a permis d'activer des insertions réussies à long terme mais les critères ayant évolué, les BPI sortants du DNA ne peuvent qu'exceptionnellement en bénéficier.



Les paradoxes du contexte actuel place la majorité des personnes accompagnées dans un "non statut" mettant aussi à mal le sens du travail social des professionnels du CADA, de l'HUDA et du CPH.

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion ou la conviction que tout le monde est employable



Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) proposent un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. Avec ses 3 chantiers d'insertion (Eco'Sol Mâcon, Eco'Sol Cluny et Eco'Cook), l'association Le Pont joue ainsi un rôle dans la politique du plein emploi.

La double approche (activité professionnelle et accompagnement global) des ACI est conduite par 2 professionnels clés : l'encadrant technique et l'accompagnant socio-professionnel, qui soutiennent le salarié tout au long de son parcours vers un projet professionnel réaliste et réalisable.

Cet accompagnement permet :

- L'identification des freins périphériques qui entravent le retour à l'emploi (problématiques sociales, santé, mobilité...) et l'orientation vers les organismes compétents si besoin (logement, demande d'allocations, garde d'enfants, solutions mobilité, santé) ;
- La réalisation d'un bilan de parcours ;
- La mise en lien avec des centres de formation et la recherche de financement pour permettre l'accès à des formations qualifiantes ;
- L'aide aux démarches administratives ;
- L'élaboration d'un projet professionnel en cohérence avec les compétences acquises ou accessibles et le marché du travail ;
- L'accompagnement aux Techniques de Recherche d'Emploi : présenter son parcours professionnel, valoriser ses compétences, travailler sur la confiance en soi, s'auto évaluer...
- La mise en œuvre de stages d'immersion en entreprise ;
- La mobilisation d'un réseau d'employeurs pour faciliter l'accès à l'emploi pérenne.

Les freins notables pour l'employabilité en milieu ordinaire sont : le temps d'inactivité professionnelle, l'âge, la santé, la mobilité (qu'elle soit géographique ou psychologique), la perte de confiance en leurs capacités et compétences, parfois le logement et les modes de garde. Ces obstacles sont abordés lors de l'accompagnement afin d'y remédier de façon durable à plus ou moins long terme. Ils sont traités directement avec l'accompagnant socio professionnel et/ou avec un partenaire spécifique (du logement, de la santé, des collectivités, des associations...).

En 2024, 4 accompagnatrices socio professionnelles et 9 encadrants techniques ont accompagné 113 salariés en insertion. 100 % ont entrepris des démarches liées à leurs difficultés et/ou à l'emploi. Pour 75 % d'entre eux ces démarches ont une incidence positive tant sur leur vie personnelle que professionnelle. 56 % ont repris une activité professionnelle ou intégré une formation, rapidement après la fin de leur contrat.

Mais pour certains, l'ACI est une étape parmi celles à venir pour aboutir à une insertion durable, réaliste et réalisable.

Les ACI sont essentiels pour ceux qui sont durablement privés de ressources financières, d'un sentiment d'utilité et de liens sociaux. Ils participent ainsi d'un modèle de retour à l'emploi fort et engagé et dont les actions doivent durablement être soutenues et intégrées pleinement dans les politiques de l'emploi.



Nos soutiens et partenariats

Les partenariats sont très nombreux dans tous les domaines d'activité et sur tous les territoires où Le Pont est présent.

L'association souhaite valoriser et renforcer son lien avec les acteurs économiques de proximité tout en développant le mécénat d'entreprise.

Nous remercions l'ensemble de nos financeurs et partenaires pour leur soutien aux actions menées par les professionnels.



Pour avancer ensemble, l'association Le Pont adhère :



Association Départementale d'Information sur le Logement, Agence Régionale des Acteurs du Réemploi Bourgogne-Franche-Comté, Association Les Petites Cantines, Association Humanity, Banque Alimentaire Bourgogne-Franche-Comté et de l'Ain, Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles 71, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Chalonais, de la Bresse Bourguignonne et de la Communauté Urbaine Creusot-Montceau, Fédération d'Associations Chalonaises d'Entraide, Pôle Ressources Insertion par l'Activité Économique...

Retrouvez l'ensemble des rapports d'activité
sur notre site internet
dans chaque rubrique des établissements et services
www.lepont.asso.fr

Nous contacter :

80, rue de Lyon CS 90231 71031 MÂCON CEDEX

Tél : 03.85.21.94.50

E-mail : secretariat@lepont.asso.fr

LEXIQUE :

ACI : Atelier Chantier d'Insertion

AJ : Accueil de Jour

ASLL : Accompagnement Social Lié au Logement

BPI : Bénéficiaire de la Protection Internationale

CACES : Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité

CADA : Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDDI : Contrat à Durée Déterminée d'Insertion

CHU : Centre Hospitalier Universitaire

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

DDETS : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

DNA : Dispositif National d'Accueil

DRDFE : Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité

ETP : Équivalent Temps Plein

FSE : Fonds Social Européen

HUDA : Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

IAE : Insertion par l'Activité Économique

MSA : Mutualité Sociale Agricole

PRAHDA : Programme d'Accueil et d'Hébergement des Demandeurs d'Asile

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

RSA : Revenu de Solidarité Active

SCI : Société Civile Immobilière



NOS ACTUALITÉS